



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/AC.37/2000/28
18 février 2000

ORIGINAL : FRANÇAIS

COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ
PAR LA RÉOLUTION 1267 (1999)
CONCERNANT L'AFGHANISTAN

NOTE VERBALE DATÉE DU 16 FÉVRIER 2000, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU COMITÉ PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA ROUMANIE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan et a l'honneur d'annoncer que le Gouvernement roumain a pris toutes les mesures pratiques nécessaires pour la mise en oeuvre de demandes contenues dans le paragraphe 4 a) de la résolution mentionnée ci-dessus.
